

Une invitation  
des Comptonales

# L'écho

LA FORCE CRÉATIVE D'UNE COMMUNAUTÉ



Photo Lillimagine |

## GRANDE FÊTE 100% COMPTON AU VILLAGE

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014 À 18 H À LA SALLE DU CAMPING DE COMPTON  
CITOYENS ET FAMILLES SONT INVITÉS À CÉLÉBRER ENSEMBLE LE TEMPS DES RÉCOLTES  
REPAS COMMUNAUTAIRE, SOIRÉE DE DANSE ET MUSIQUE TRADITIONNELLE  
AVEC LE TRIO DES CANTONS

Tirages - Jeux - Animation

Coût d'entrée : apportez un plat à partager (pot luck)

Bar sur place (\$)

Un médaillon sera offert à chacun des participants à la Fête.  
Stationnement : église, rues avoisinantes ou mieux, venez à pied!



### Comptonales

Tout tout tout sur Les Comptonales  
les 27 et 28 septembre prochains. En pages 8 et 9.

Encore quelques bénévoles recherchés (819 835-9463)

Une nouvelle vie pour le King's Hall. En page 12.



**VENDU**

Prochaine assemblée régulière du conseil :  
le mardi 14 octobre 2014 à 19 h 30  
Heures d'ouverture du bureau municipal :  
RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER  
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

## L'écho du maire



Bonjour à tous et à toutes,

La grande fête qui se prépare chez nous donnera lieu à tout un branle-bas de combat dans la municipalité. Les Comptonnales sont un événement qui sait réunir les producteurs, éleveurs et transformateurs de la région tout en offrant la plus grande visibilité pour Compton.

Je tiens à remercier tous les citoyens qui offrent leur temps et leur bonne humeur en travaillant comme bénévoles pour cette grande fête. Dans une municipalité de la dimension de Compton, une activité de cette ampleur ne peut exister

sans votre précieuse collaboration. Encore une fois merci!

Je veux également remercier nos pompiers qui ont accepté de nouveau cette année d'assurer la sécurité dans la municipalité. Cet important travail, vital pour l'activité, peut s'avérer un vrai défi, mais étant habituée à travailler sous pression, notre équipe d'intervention en incendie est toute désignée pour la tâche.

Voici l'occasion de mettre en valeur nos produits et services et une excellente opportunité de redécouvrir nos richesses locales et d'en être fiers.

Sachez que tous ceux et celles qui rendent cet événement possible ont toute mon admiration.

Bonnes Comptonnales à tous!

-Bernard Vanasse, Maire

## Mêle-toi de tes affaires municipales

### Séance ordinaire du 12 août 2014

#### LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- M. Yvon Lapointe à participer au tournoi de golf du maire de Waterville le 13 août prochain au coût de 115 \$. L'inscription de M. Lapointe avait été omise à la résolution 203-2014-07-08.
- M. Karl Tremblay, conseiller, à participer au tournoi de golf à Coaticook, le 19 septembre prochain au coût de 125 \$.
- M. Bernard Vanasse à participer à la formation « La communication avec les médias et avec les citoyens » organisée par la FQM le 24 septembre 2014 au coût d'inscription de 325 \$ plus les autres frais pour sa participation.

• le maire et le directeur général ou leurs remplaçants désignés à signer pour et au nom de la Municipalité les protocoles d'entente de prêt de locaux d'urgence (sécurité civile) avec les partenaires suivants : Ville de Coaticook, Ville de Cookshire-Eaton et Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton. Dans la démarche d'élaboration du plan de mesure d'urgence de la Municipalité, il est prévu de conclure des ententes avec les principaux partenaires locaux afin de prévoir des sites pour accueillir les sinistrés lors de sinistres majeurs.

• le secrétaire-trésorier à émettre une attestation de la conformité aux règlements municipaux à M. Réal Dionne relativement au projet de retrait d'un muret de pneus qui menace de s'effondrer dans la rivière Coaticook et ainsi nuire au libre écoulement de l'eau et de stabilisation de la berge par un empierrement.

• l'achat d'une table (8) lors du souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook le 7 août 2014 au coût de 350 \$ pour la participation en tant que délégués représentant la Municipalité de Compton à cet événement de M. le Maire (2), M. Karl Tremblay (1), M. François Rodrigue (2), M. René Jubinville (1) ainsi que des employés-cadres.

• l'achat par la Municipalité de deux tables de 8 personnes chacune pour le Festin des Grâces du dimanche 5 octobre 2014 au coût de 680 \$ pour une table de huit personnes et un coût de 340 \$ pour l'autre table compte tenu des 4 billets offerts gracieusement à titre de commanditaire majeur de l'événement. Les conjoints des membres du conseil ainsi que ceux des officiers municipaux invités assument les coûts de leur participation au coût de 66.12 \$ par invité.

• la trésorière, Nancy Marcoux, à participer à la formation « Gestion de projets d'investissement » le 9 octobre prochain à Trois-Rivières au coût de 415 \$.

• Nancy Marcoux et Jacques Leblond à s'inscrire et à assister au séminaire annuel

de la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec à Bécancour, les 18 et 19 septembre 2014, au coût de 912 \$. Les frais d'hébergement, de repas et de déplacements sont également autorisés.

• le versement d'une aide financière de soutien au Manoir de Chez-nous totalisant 7 500 \$ répartie entre 2014 et 2017 selon le tableau suivant : 3 000 \$ (2014), 2 500 \$ (2015), 1 500 \$ (2016) et 500 \$ (2017). Les sommes autorisées seront versées après le paiement complet des taxes annuelles de l'organisme et sur réception d'une demande écrite à cet égard.

• le paiement d'un montant de 500 \$ à l'organisme Machines d'antan de l'Estrie en guise d'appui financier pour la tenue de l'événement de l'Exposition des Voitures anciennes du 17 août 2014. Pour une neuvième année consécutive, et en collaboration avec Machines d'antan de l'Estrie, cet événement regroupe des exposants et collectionneurs, et attire de nombreux amateurs de voitures anciennes, ce qui place Compton en vitrine avec cet attrait touristique.

#### LA MUNICIPALITÉ APPROUVE

• la révision budgétaire 2014 de l'Office municipal d'habitation de Compton telle que présentée, portant la contribution de la municipalité à 6 575 \$, soit un excédent de 37 \$ par rapport à la révision budgétaire de février 2014.

#### LA MUNICIPALITÉ ACCEPTE

• la demande de dérogation mineure sur la propriété sise au 6825, route Louis-S.-St-Laurent portant le matricule 0012 61 8427, dont le propriétaire actuel est 9273-5588 Québec inc., conditionnellement à ce que la hauteur totale de l'enseigne soit de 92 po au lieu de 102 po. La demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme.

• les plans et devis définitifs des infrastructures et équipements municipaux à construire à l'intérieur du projet « Développement résidentiel du Hameau – Phase 2, étapes 2 et 3 » du promoteur Cie 9074 0226 Québec Inc. représentée par M. Martin Massé, ainsi que la soumission datée du 10 juillet 2014 de l'entrepreneur Grondin Excavation inc., le tout tel qu'exigé au règlement 2005-61 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux. Conditionnellement à l'accomplissement de toutes les procédures et à l'obtention de tous les documents, notamment le certificat d'autorisation du MDDEP, le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier ou leurs représentants désignés sont désignés pour signer une entente de promoteur pour et au nom de la municipalité avec la compagnie 9074-0226 Québec Inc.

• de prendre en charge les infrastructures du projet « Développement résidentiel

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ, COLLECTIF ET INTERURBAIN  
**ACTI-BUS**  
 RÉGION DE COATICOOK INC. Horaire des transports entre Coaticook et Sherbrooke

Coaticook Départs	Compton Brefs arrêts	Sherbrooke Retours
7h15	7h30	8h15
11h30	11h45	12h15 lundi-mercredi-vendredi 12h45 mardi-jeudi
16h15 mardi-jeudi 16h30 lundi-mercredi-vendredi	16h30 16h45	17h30

**TERRASSES WOOD**  
 RESTAURANT BAR LAITIER

Les propriétaires, Sylvie Gilbert et Katleen Lemay, vous souhaitent la bienvenue!

6805, rte Louis-S.-St-Laurent  
 Compton (Québec)  
 JOB 1L0

Tél.: 819 835-0060 **BAR LAITIER – REPAS – DESSERTS MAISON**



**Veilleux**  
 Mini-Excavation  
 R.É.O. : 8301-9406-25

- Déneigement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : **Tommy Veilleux**  
 Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806  
 6740, Rte Louis-S. St-Laurent,  
 Compton, Qc, JOB 1L0



**Gérard Leblanc**  
 Courtier d'Assurances Ltée

Assurances:  
 Automobile  
 Résidence  
 Commerciale  
 Ferme  
 Voyage  
 Cautionnement

6820, rte Louis-S. St-Laurent  
 Compton (Québec)  
 JOB 1L0

Le courtier d'assurances indépendant  
 vous protège mieux

Bur.: 819 835 9511  
 819 823 3311  
 info@leblancassurances.com



## Mêle-toi de tes affaires municipales

du Hameau – Phase 2 » à la réception de la conformité des travaux par l'ingénieur chargé du projet, tel que stipulé dans le règlement 2005-61 et ses amendements.

- de rembourser au promoteur du « Développement résidentiel du Hameau », sur présentation du décompte approuvé par l'ingénieur et le responsable de la municipalité, les frais directs liés aux travaux pour le bouclage d'aqueduc réalisés par l'entrepreneur selon la soumission du 10 juillet 2014.

- de remplacer le projet de capsules vidéos pour la promotion des Comptonales par la création d'une image de marque « 100 % Compton et fait à Compton » ainsi que la présentation d'une soirée d'ouverture s'adressant particulièrement aux citoyens de Compton dans le but d'accroître le sentiment d'appartenance des Comptonais aux activités des Comptonales.

Pour 2015, un projet promotionnel correspondant aux objectifs ciblés dans la demande initiale devra être présenté au conseil au moins 60 jours avant sa concrétisation pour approbation. Le document devra contenir une brève description ainsi qu'un coût et financement du projet. Le versement d'un montant de 5 000 \$ à l'organisme Les Comptonales est donc autorisé pour le volet promotionnel pour l'année 2014. La résolution 342-2012-12-04 réserve un montant de 5 000 \$ payable aux Comptonales de 2013 à 2015, pour la réalisation de projets promotionnels visant à mettre en valeur la visibilité des Comptonales et de la municipalité. Le projet promotionnel s'est réalisé tel que décrit à la demande initiale, soit la réalisation de nouvelles oriflammes, la distribution de sacs écologiques, à l'exception des capsules vidéo sur la vie à Compton.

- de verser un montant d'honoraires additionnels maximum de 3 230 \$ à Mme Cécile Demers, urbaniste et géographe, pour la finalisation et la présentation du dossier de la Municipalité de Compton devant la CPTAQ.

### LA MUNICIPALITÉ INFORME

- qu'elle adopte le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2002-35-20.14 modifiant le règlement

de zonage no 2002-35 afin de permettre l'entreposage intérieur dans la zone CA-6 ».

- que Mme la conseillère Nicole Couture donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption. L'objet est de modifier le règlement de zonage afin de permettre les résidences bifamiliales isolées dans la zone RA-12. Les dispositions sont décrites dans le premier projet de règlement numéro 2002-35-21.14 déposé conjointement avec cet avis de motion.

- qu'elle adopte le règlement 2012-117-1.14 modifiant le règlement spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement du Comité de développement local.

- qu'un avis de motion, avec dispense de lecture, est donné par Mme la conseillère Solange Masson à l'effet que sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement no 2011-108-3.14 modifiant le règlement 2011-108 concernant le fonds de roulement ».

- qu'un avis de motion, avec dispense de lecture, est donné par M. le conseiller François Rodrigue à l'effet que sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement numéro 2010-100-1.14 modifiant le numéro 2010-100 imposant une tarification pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de nettoyage et/ou d'entretien et/ou d'aménagement de cours d'eau municipaux afin d'inclure une tarification pour les frais de gestion de dossier ».

\*\*\*

### Séance ordinaire du 9 septembre 2014

#### LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- l'achat, auprès de Boivin Gauvin, de trois (3) habits de combat complets au prix de 2 250 \$ chacun, pour un total de 6 750 \$ plus le transport.

- l'achat d'une publicité de 1/3 de page couleur dans le cahier des Comptonales du Progrès de Coaticook au montant de 646 \$. Le cahier des Comptonales sera publié dans l'édition du 24 septembre 2014 du Progrès de Coaticook.

- sa participation comme partenaire pour la saison automne 2014 à l'émission radiophonique diffusée sur CIGN-FM de 7 h à 9 h axée sur les activités des citoyens de Compton et intitulée Le réveil de Compton, à raison de 11 émissions de 35 \$ chacune, soit un total de 385 \$.

- l'embauche de madame Ruth DeMontigny au poste de brigadière pour l'année scolaire 2014-2015 pour une durée de 5 heures maximum par semaine normale de 5 jours (à l'exception des congés scolaires) au taux de 13,97 \$/heure.

- l'embauche à l'essai du candidat Aurélien Hallade au poste de pompier volontaire. Les conditions de travail du candidat sont celles prévues au recueil de gestion des ressources humaines actuellement en vigueur.

#### LA MUNICIPALITÉ ACCORDE

- le contrat pour la fourniture et le transport de plus ou moins 225 tonnes métriques de sel de déglacage à « Sel Warwick », plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 87,13 \$ la tonne métrique pour un montant total évalué à 19 604,25 \$.

- le contrat pour la fourniture de 4 500 tonnes métriques de sable à « Couillard Construction Ltée », plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 6,95 \$ la tonne métrique transportée par le soumissionnaire, le tout pour un montant estimé à 31 275 \$ ainsi qu'au prix de 4,60 \$ la tonne métrique, lorsque transporté par la Municipalité.

- le contrat pour la fourniture de produits pétroliers pour la période du 15 septembre 2014 jusqu'au 19 septembre 2016 à « Les Pétroles Sherbrooke inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour les produits suivants, lesquels prix sont basés sur le prix « OBG » du 18 août 2014 : Mazout no 2 à 0,8890 \$ du litre livré, diesel clair à 0,8833 \$ du litre livré et diesel coloré à 0,9750 \$ du litre livré.

(Suite à la page 4)

## AVIS AUX CITOYENS

### NOUVEAU NUMÉRO pour rejoindre les services d'urgence des TRAVAUX PUBLICS

**Notez qu'à compter du 17 septembre 2014, les citoyens devront composer le 911 pour signaler une urgence aux responsables des travaux publics de Compton en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal.**

À compter de cette date (17 septembre 2014), le numéro 819 573-4374 de la pagette d'urgence des travaux publics deviendra hors d'usage.

Un seul numéro, le 911, sera dès lors nécessaire pour signaler des urgences INCENDIES et TRAVAUX PUBLICS à Compton (feu, bris d'aqueduc, problème de voirie, etc.).

De la même manière que se fait la répartition des autres types d'urgence en santé ou sécurité publique, la centrale d'appels CAUCA répartira les urgences incendies et travaux publics aux responsables des interventions selon la nature de l'appel.

La Ville de Coaticook utilise déjà ce système de gestion dans le secteur des travaux publics.

Lors des heures de bureau de la municipalité, les citoyens sont toutefois invités à composer le 819 835-5584 pour signaler une urgence concernant le secteur des Travaux publics.

**Dès le 17 septembre, composez le 9-1-1 pour toute urgence au niveau des travaux publics à Compton en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal.**



*Une animalerie et plus...*

**Chez Chanel**

Animaux de compagnie - Nourriture - Produits - Accessoires  
Services de toilettage, pension et cours d'obéissance

392 rue Saint-Jacques Sud, Coaticook, QC J1A 2N9  
819 849-7913 • chezchanel.com

**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

STATION SERVICE D. BOIVIN INC.

6640, route Louis-S-St-Laurent  
Compton (Québec) J0B 1L0  
Tél.: (819) 835-5447  
Rés.: (819) 835-5286

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE

Service de remorquage  
24h / 7

Le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook

On peut se procurer des billets pour les spectacles au Pavillon en tout temps

en se présentant entre 10 h et 14 h au 116, rue Wellington, Coaticook  
en réservant par téléphone au 819 849-6371 ou encore par le réseau Admission ou par Internet au www.pavillondesarts.qc.ca

Service d'aide domestique de la région de Coaticook

Services offerts:  
Ménage léger et lourd  
Préparation de repas  
Entretien des vêtements  
Accompagnement pour vos courses

E-mail: sadrc@videotron.ca  
Web: aidedomestiquecoaticook.org  
819-849-7716

## L'écho du directeur général



**L'écho : Ces dossiers semblent plutôt importants en nombre et en matière à traiter, votre équipe doit être très affairée?**

**Jacques Leblond :** En effet, le conseil travaille beaucoup et toute l'équipe des officiers municipaux aussi.

**L'écho : Prévoyez-vous être capable de régler tous ces dossiers avant la fin de l'année?**

**Jacques Leblond :** Certains le seront, d'autres pourraient ne pas l'être. L'évolution des dossiers dépend souvent de plusieurs facteurs indépendants de la volonté du conseil et des officiers. Parfois les événements viennent bousculer les priorités du conseil.

Nous faisons le maximum pour traiter le plus de dossiers possible, mais nous sommes une petite équipe et les formalités imposées par les gouvernements, leurs ministères, agences et autres, font souvent une grande différence au niveau du temps qu'il faut pour compléter les dossiers.

**Jacques Leblond :** Permettez-moi de souhaiter que les citoyens participent à la Fête 100% Compton qui leur est dédiée le vendredi soir de la fin de semaine des Comptonales afin de s'approprier cette activité et de souhaiter la BIENVENUE à tous les visiteurs.

**L'écho : Monsieur Leblond, quels sont les principaux dossiers actuellement à l'étude à la Municipalité?**

**Jacques Leblond :** Plusieurs dossiers sont à l'étude et quelques-uns nécessitent beaucoup de temps. Notons entre autres :

- Révision du plan stratégique de développement
- Révision du plan de sécurité civile
- Analyse du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Révision de la réglementation en prévention incendie
- Révision du plan de santé-sécurité au travail
- Révision du dossier des matières résiduelles
- Discussions avec différents promoteurs
- Préparation d'une rencontre de planification annuelle avec le conseil
- Début des procédures de préparations du prochain budget municipal
- Préparation de différents documents de soumissions
- Etc...



#### Avis public d'entrée en vigueur

Règlement numéro 2002-35-19.14 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 8 juillet 2014, la Municipalité de Compton a adopté le règlement n° 2002-35-19.14. Ledit règlement est intitulé : «Règlement numéro 2002-35-19.14 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin d'assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié»;

Ce règlement avait fait préalablement l'objet d'une assemblée publique de consultation le 8 juillet 2014. Il vise à assurer la conformité au plan d'urbanisme modifié;

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté le 18 août 2014 et un certificat de conformité a été émis à cette date. Le règlement no 2002-35-19.14 ainsi que l'annexe cartographique est entré en vigueur le 18 août 2014;

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé au 3 chemin Hatley, à Compton.

DONNÉ À COMPTON, CE 15 SEPTEMBRE 2014

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général

## Mêle-toi de tes affaires municipales

(Suite de la page 3)

#### LA MUNICIPALITÉ INFORME

• que sont nommés les trois nouveaux membres non élus suivants sur le Comité de développement local (CDL), et ce, pour un mandat de deux ans renouvelable, commençant maintenant et se terminant le 31 décembre 2016 : Mme Brigitte Robert, M. Maurice Lanctôt et M. Ghislain Lafortune. Sont nommés les membres non élus suivants sur le Comité culture et patrimoine : Mme Marie-France Ouellet, M. Jean-Marc Lachance, Mme Michèle Lavoie, Mme Jane Stevens et Mme Sylvie Masse (personne-ressource).

• qu'elle adopte le règlement 2010-100-1.14 modifiant le règlement 2010-100 imposant une tarification pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de nettoyage et/ou d'entretien et/ou d'aménagement de cours d'eau municipaux afin d'inclure une tarification pour les frais de gestion de dossier.

• qu'elle adopte le règlement numéro 2011-108-3.14 modifiant le règlement 2011-108 concernant le fonds de roulement.

• qu'elle adopte le règlement intitulé « Règlement no 2002-35-20.14 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de permettre l'entreposage intérieur dans la zone CA-6 ».

• qu'elle adopte le second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2002-35-21.14 modifiant le règlement de zonage 2002-35 afin de permettre les résidences bifamiliales isolées dans la zone RA-12 ».

#### Entente avec la Ressourcerie des Frontières : Non-renouvellement du contrat

Le contrat actuel liant Compton et la Ressourcerie des Frontières prendra fin le 31 décembre 2014.

La proposition de contrat présenté par la Ressourcerie pour les trois prochaines années n'ayant pas été jugée acceptable dans sa forme actuelle par le conseil de la Municipalité, ce dernier a informé le conseil d'administration de la Ressourcerie par voie de résolution que Compton n'a pas l'intention de signer cette nouvelle entente.

Les parties s'étaient rencontrées à plusieurs reprises pour faire valoir leurs points de vue en regard de certaines dispositions du contrat et en particulier, pour discuter du fait que la Municipalité trouve trop grande l'augmentation des coûts proposée par la Ressourcerie.

La Municipalité explique que les coûts pour sa participation sont passés de près 8 000 \$ à plus de 20 000 \$ en 2014 et que le contrat proposé pour les trois ans à venir prévoit des augmentations comprenant un prix de base fixe indexé et un coût total indéterminé en fonction de l'utilisation faite des services de la Ressourcerie par les citoyens de Compton.

Vu cet état de choses, la Municipalité avait proposé à la Ressourcerie de revoir le mode de tarification ainsi que la composition de son conseil d'administration. Ces propositions n'ayant pas été retenues par la Ressourcerie, le conseil a jugé qu'aucun compromis ne semble possible ou souhaité par cette dernière.

Le Conseil demeure cependant ouvert à discuter avec la Ressourcerie advenant que celle-ci accepte d'apporter des modifications à son projet de contrat.

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

**JM Martineau inc.**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516

Michel Martineau • Bruno Scalabrini  
jmmartineau@electricque@bellnet.ca

7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0

**LE RELAIS DU DOMAINE**

CLUB VIDÉO • DIÉSEL

**Sonic**

6950, Rte. Louis-S. St-Laurent  
Compton (Qc.) J0B 1L0

Tél. / Fax : 819 835-9448

Le Bocage

Fine cuisine régionale

200 chemin Moe's River 208 E  
Compton (Québec) J0B 1L0

RÉSERVATIONS REQUISES

819 835 5653

www.lebocage.qc.ca

François Dubois, Chef • propriétaire

**NPD**

**Jean Rousseau**  
Député de Compton-Stanstead

Bureau de circonscription  
5142, boul. Bourque  
Sherbrooke (Québec) J1N 2K7  
Tél. : 819 347-2598  
Téléc. : 819 347-3583  
jean.rousseau@parl.gc.ca  
www.jeanrousseau.npd.ca



**Veillez noter que le bureau municipal est revenu à son horaire régulier d'ouverture, soit de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi.**



**Avis public d'entrée en vigueur**

Règlement numéro 2002-34-4.14 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2002-34 afin de modifier certaines affectations du sol

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 8 juillet 2014, la Municipalité de Compton a adopté le règlement n° 2002-34-4.14. Ledit règlement est intitulé : «*Règlement numéro 2002-34-4.01 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2002-34 afin de modifier certaines affectations du sol*»;

Ce règlement avait fait préalablement l'objet d'une assemblée publique de consultation le 8 juillet 2014. Il vise à modifier le plan d'urbanisme de la municipalité afin de modifier certaines affectations du sol;

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté le 18 août 2014 et un certificat de conformité a été émis à cette date. Le règlement no 2002-34-1.14 ainsi que l'annexe cartographique est entré en vigueur le 18 août 2014;

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé au 3 chemin Hatley, à Compton.

DONNÉ À COMPTON, CE 15 SEPTEMBRE 2014

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général



**AVIS PUBLIC**

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2013-2014-2015  
TROISIÈME EXERCICE FINANCIER**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton que le 1<sup>er</sup> janvier 2015 débute le troisième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

**Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :**

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit suivant :  

MRC de Coaticook  
294, rue Saint-Jacques Nord  
Coaticook (Québec) J1A 2R3
  2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC de Coaticook à l'adresse ci-dessus mentionnée ou y être envoyée par courrier recommandé;
  3. La demande de révision peut être déposée ou envoyée, en tout temps, avant le 31 décembre de l'année qui suit celle au cours de laquelle est survenu l'événement justifiant la modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
- N.B. La demande par la transmission du formulaire dûment rempli est réputée avoir été déposée le jour de son envoi dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par courrier recommandé.

Compton, ce 15 septembre 2014

Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général

## La Clinique Synergie Santé et le Café Les 3 soeurs

**Soirée portes ouvertes**  
**Vendredi 3 octobre 2014, de 17h à 21h**

Venez visiter nos locaux, rencontrer nos thérapeutes et souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe (doctorante en psychologie, orthophoniste et infirmière en soin des pieds). Ce sera aussi l'occasion de découvrir votre nouveau café et de déguster quelques unes de leurs merveilles gratuitement.

Musique et tirage de certificats cadeaux seront à l'honneur!

**CLINIQUE  
SYNERGIESANTÉ**  
819-837-2013

ACUPUNCTURE | OSTÉOPATHIE | MASSOTHÉRAPIE | HERBORISTERIE

**LES 3 SOEURS**  
CAFÉ GOURMAND  
819-837-3333

Pâtisseries, repas légers, desserts fait maison, café et thé  
les3soeurs.cafe@gmail.com

**Le Vieux-Presbytère - 350 rue Compton Est - Waterville**  
**informations: 819-837-2013**

## Mêle-toi de tes affaires municipales



### AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum à l'égard du second projet de règlement numéro 2002-35-21.14.

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton,

**QUE** lors d'une séance tenue le 9 septembre 2014, le conseil municipal de la Municipalité de Compton a adopté un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de permettre les résidences bifamiliales isolées dans la zone RA-12.

Ce règlement n'apporte aucun changement par rapport au premier projet.

#### Demande d'approbation référendaire

Ce second projet contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée (RA-12) et des zones contiguës (Ar1, Ar5 et RuR1), afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande d'approbation référendaire peut provenir de personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës par la disposition.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient, et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la Municipalité au 3, chemin de Hatley, bureau 201, à Compton, au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit la parution du présent avis;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### Conditions à respecter pour être inscrit sur la liste référendaire

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes au 9 septembre 2014 :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

#### Conditions supplémentaires et particulières

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

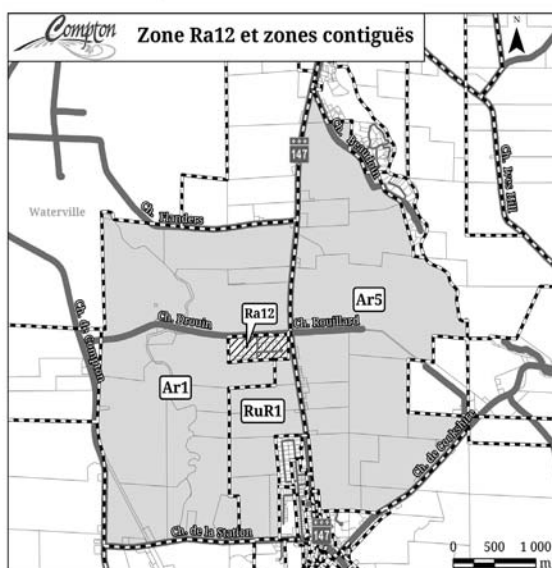
Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale :

- toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 9 septembre 2014 (date du second projet), est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est en curatelle.

Si aucune demande valide n'est déposée, le règlement n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement peut être consulté ou une copie peut être obtenue gratuitement à l'hôtel de ville situé au 3, chemin de Hatley, à Compton de 9 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Zone visée et contiguës à la zone Ra-12



Jacques Leblond, avocat, OMA  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier



Au nom des jeunes et de l'équipe Sécurijour-Compton, nous tenons à dire un grand MERCI à la Municipalité de Compton pour sa participation à cet événement.

-Patrick Lanctôt, Coordonateur Sécurijour

**Un nouveau concept pour mieux satisfaire vos besoins et toujours le même plaisir de vous servir!**

Votre marché de quartier

## Marché Patry et fils



**Grande variété de viandes fraîches  
Charcuteries et fromages fins  
Abondance de fruits et légumes de qualité**



Ample sélection de vins haut de gamme et de spiritueux

Ouvert tous les jours de 8 h à 21 h | 819 835-5492



### À VENDRE

**Plants MATURES de BLEUETS**  
(de 8 à 12 ans)

En corymbe (arbustes de ± 5 pieds)  
Cultivés sans pesticide  
10 plants et + : 25 \$ chacun  
4 à 9 plants : 30 \$ chacun  
1 à 3 plants : 40 \$ chacun

BLEUETIÈRE LA CLÉ DES BOIS  
(COMPTON)  
819 835-9372

Vous méritez un Franc service agricole

**François Rodrigue**  
Courtier de machineries et d'équipements agricoles  
819 674-6656  
francois\_rodrigue@sympatico.ca  
www.francserviceagricole.com

Mêle-toi de tes affaires municipales

## Projet de développement au King's Hall

### La Municipalité conclut un accord de principe

Le 9 septembre 2014, le promoteur de la compagnie 9308-1990 Québec inc. représenté par son président, M. Roby Lefrançois, a déposé une esquisse préliminaire d'un projet d'implantation d'ensemble d'une superficie d'environ 11,75 hectares sur le site du terrain du King's Hall, soit les lots 1 802 544 et 1 804 344 du cadastre du Québec.

- Lisette Proulx

Le promoteur avait présenté un plan d'ensemble préliminaire daté du 14 août 2014, lequel plan, selon la Municipalité, ne reflétait pas certains points indiqués plus bas qui devront donc être modifiés pour se conformer.

Les diverses présentations faites au conseil dans le cadre de ses rencontres de travail ont cependant amené ce dernier à se montrer intéressé par le projet à l'étude considérant qu'il représente un développement majeur pour la Municipalité de Compton.

Cependant, la Municipalité juge que pour réaliser ce projet, il faudra modifier la réglementation en matière d'urbanisme ainsi que celle concernant la participation du promoteur afin de l'adapter à la situation particulière du projet et obtenir les approbations des citoyens et des autorités concernées, s'il y a lieu.

De plus, la Municipalité n'entend engager aucuns frais relatifs au projet avant la réception du contrat de vente notarié dûment signé par le promoteur de l'immeuble situé au 40, chemin Cochrane.

Un des principaux points de discussion entre les deux parties concerne le traitement des eaux usées qui seraient produites par ce développement. La Municipalité n'ayant pas complété ses études et analyses à ce sujet, elle souhaite à ce stade-ci des discussions garder toutes les options ouvertes.

C'est en considérant tous ces faits que le conseil a adopté la résolution suivante lors de son assemblée du 9 septembre dernier.

#### IL EST RÉSOLU

a. QUE la présente résolution constitue une manifestation de la part du

conseil de son intérêt à ce que le projet se concrétise, le tout sujet aux approbations requises sur les modifications à apporter aux différents règlements et en particulier à ceux d'urbanisme;

b. QUE le conseil accepte donc les principes suivants, lesquels devront être inclus dans un plan particulier d'urbanisme à être présenté pour approbation :

- QUE le nombre d'unités résidentielles autorisées soit d'un maximum de 336 unités;

- QUE le total des projections maximales permises au sol de l'ensemble des immeubles incluant le King's Hall soit de 18 000 m<sup>2</sup>, soit 16 % de la superficie du terrain (+ ou - 11,75 hectares) et qu'un minimum de 25 % de la surface soit réservée aux espaces verts;

- QUE la hauteur maximale permise pour les immeubles n'excède pas trois (3) étages en bordure du chemin Cochrane et quatre (4) étages pour une portion des autres immeubles faisant partie du terrain;

- QUE le promoteur s'engage, conformément aux discussions tenues le 7 août 2014, à faire en sorte que l'implantation des immeubles en bordure du chemin Cochrane ne crée pas l'effet d'un « mur »;

- QUE le nombre minimal de cases de stationnement pour les nouvelles constructions aménagées sur le site du projet soit d'une (1) case par unité de logement. Évidemment, il faudra prévoir les cases de stationnement en nombre suffisant pour desservir l'hôtel selon les facilités qui y seront installées et éventuellement pour les usages commerciaux autorisés;

- QUE les plans d'implantations soient préparés par un arpenteur-géomètre aux frais du promoteur montrant toutes les marges de recul, les empiètements, les bandes de protections, les servitudes,



etc., le tout à la satisfaction de la Municipalité;

- QUE les plans détaillés et de perspectives soient approuvés par le conseil et par la suite présentés par le promoteur aux citoyens de Compton pour consultation publique;

- QUE les usages commerciaux sur l'ensemble du site soient limités à l'hôtel (attraction principale), à des commerces de proximité et à des services professionnels;

c. QUE l'ensemble du projet soit soumis aux règles stipulées au règlement no 2005-61 « Entente relative à des travaux municipaux » et ses amendements et aux modifications qui devront y être apportées afin de l'adapter à ce projet particulier, ainsi qu'aux approbations municipales et gouvernementales requises\*;

d. QUE l'acceptation du projet soit conditionnelle à la signature d'un protocole d'entente établissant les partages des coûts entre le promoteur et la

Municipalité et à la fourniture des garanties afférentes;

e. QUE le projet soit conditionnel à l'approbation par le conseil d'un plan particulier d'urbanisme couvrant l'ensemble de ce secteur, lequel doit être approuvé selon les dispositions de la loi.

f. QUE le conseil informe le promoteur qu'il entend parfaire ses études et analyses sur la gestion des eaux usées avant de décider de quelle façon celles-ci pourront être traitées.

Quatre conseillers sur six étaient présents à l'assemblée. La résolution a été adoptée à la majorité des voix avec trois (3) votes en faveur et un (1) vote contre.

À suivre...

\*Note de la rédaction : Ces modifications devront être apportées au règlement municipal sur les travaux municipaux parce qu'actuellement ce dernier ne vise que des développements très ciblés du type « prolongement de rues » et non pas le développement de tout un secteur comme celui en question dans ce projet.



**Zumba à Compton**  
Débute le lundi 22 septembre  
**(10 semaines)**  
Coût : 100 \$ (1 fois semaine) (lundi ou jeudi à 19 h)  
120 \$ (2 fois semaine)

Inscriptions le jeudi 18 septembre  
au Marché public de soir de Compton  
de 16 h à 18 h 30

École Louis St-Laurent  
6835, rte Louis-S-St-Laurent • info : syghidanse@gmail.com • 819 835-0478

**École Syghi Danse**  
Ghislaine Giroux



*Nos sincères sympathies à la famille et aux proches de:*

Roger Rioux Jacqueline Lapointe St-Pierre  
Thérèse Fournier Charron Marcel Carbonneau  
Roger Riendeau L'Abbé Denis Grenier  
Hélène Laperle





CENTRE FUNÉRAIRE  
COOPÉRATIF RÉGION  
DE COATICOOK

(819) 849-6688  
www.cfcoaticook.com



BIENVENUE AUX



# Comptonales



27 & 28 SEPTEMBRE 2014  
10 h à 17 h

www.comptonales.com  
Tél. : 819-835-9463



UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE

## DESTINATIONS ET TRAJETS DES NAVETTES



### 1 La Beurrerie du Patrimoine

225, chemin Cochrane, Compton (Québec) J0B 1L0  
www.fermegroleau.com

#### Producteurs :

Les Vallons de Wadleigh - vignoble  
Les rillettes du Mans Pot-Bouille - rillettes  
Les Jardins Sol-aïl - ail  
Les Jardins de Paromel - produits d'argousiers  
La pointe aux sangliers - viande  
**Chef :** Claude Major

**Artisans :** Monique Trudeau - peintre  
Créativité de mère en fille - textile et tissage  
Nature-Ophélie - soins pour maman et bébé  
**Enfants :** Petits et gros animaux, maquillage, ballons et jeux  
**Musique :** Zumba de 14 h à 15 h

### 3 La Fromagerie La Station

440, chemin de Hatley (route 208), Compton (Québec) J0B 1L0  
www.fromagerielastation.com

#### Producteurs :

Ferme Lennon - porc et veau  
Aliments Massawippi - miso  
Les jardins Rocambole - ail  
La Maison Rucicole - alcool à l'érablé  
Domaine Bergeville - vignoble, mousseux  
Érabièrre Serge Vachon - produits d'érable  
1 2 3 Santé - J'aime mon équilibre! - barres énergisantes

Jardins du Quartier, producteur maraîcher  
**Chef :** Olivier St-Arnaud, Restaurant Auguste  
**Artisans :** Fil nomade - tissage  
Asinerie Les ânes en culotte - savons  
Louise Lacourse - peintre  
**Enfants :** Foin et animaux

### 5 Le Verger Ferland

380, chemin de la Station, Compton (Québec) J0B 1L0  
www.vergerferland.com

#### Producteurs :

Ferme Les Pêchés moutons - agneau  
Mystea - thé  
Le Petit Mas - ail  
Goûts d'ici - purée pour bébés  
Pain voyageur - boulangerie  
Fromagerie Caiya - fromages de chèvre  
**Artisans :** Marie-Josée Ravary - poterie

Michel Dessaint - peintre  
Créations Porte-Bonheur - bijoux  
Savon de campagne - savon  
Berthe Langlois - tabliers et chapeaux de chef  
**Enfants :** Tours de tracteurs, carré de sable, jeu gonflable

### 2 Le Domaine Ives Hill

12, chemin Boyce, Compton (Québec) J0B 1L0  
www.domaineiveshill.com

#### Producteurs :

Ferme piscicole des Bobines - truites  
Alegria - pâtes bio  
Chocolats Vanden Eynden - chocolats fins  
Les fromages du P'tit Mont-Harn - fromages  
Oliva épicerie fine - olives et huiles d'olive  
Les Jardins du Ruisseau Ball - fruits et légumes

**Artisans :** Camille Langlois, La Camomille  
Nicole Demers - peintre  
Carmelle Gardner - peintre  
Tricot-thé Serré - tricots et accessoires  
Vegeform Bio cosméceutiques - Beurre de karité brut  
**Enfants :** Tours de voitures

### 4 Les Vallons Maraîchers

440 chemin Hyatt's Mills, Compton (Québec) J0B 1L0  
www.symbiosisbio.com

#### Producteurs :

Boeuf Parthenais - charcuteries de boeuf  
Le Vieux balsamique - huile et vinaigre balsamique  
Les Mouës de Pomme - mouës  
Le Cep d'Argent - vignoble  
Miel Pur Délice - miel  
Un Monde de Noix - noix  
Les fantaisies de chaud Pain - boulangerie  
Ducs de Montrichard - canard  
**Chef :** Jocelyn Gaudet, Cafétéria de l'École Louis-St-Laurent

**Artisans :** De fil en fibre - laine feutrée  
Savonnerie des Diligences - savons  
Richard Beauchamp - pierre taillée  
Galalah - refuge pour chevaux  
**Enfants :** Décoration de citrouilles, tour de chevaux et de poneys, maquillage pour enfants  
**Musique :** Samedi, Réjean Quirion, musique country  
Dimanche, Lou Simon et la famille Goulet, musique country

### 6 Le Verger Le Gros Pierre

6335, route Louis-S.-St-Laurent (route 147), Compton (Québec) J0B 1L0  
www.grosPierre.com

#### Producteurs :

Le Lapin de Stanstead - lapin  
Fou du Berger - yogourt et fromage de brebis  
Les grenouilles charmantes - condiments déliants  
La Rhubarbelle - jus pétillant de rhubarbe  
Les délices de Corine - gelatos et sorbets

BioBon - vège-pâtés  
Épi-C - mélanges d'épices  
L'infusion boutique - thés et tisanes  
**Chef :** Emmanuel Charles-Nicolas, Restaurant Douceur Antillaise  
**Enfants :** Parc de jeux et atelier de percussions avec Bart Miazga

### 7 Village de Compton

et Lieu historique national Louis-S.-St-Laurent:

**Producteurs :**  
Xocolati - chocolaterie  
Vignoble Sainte-Eulalie - vin fortifié et porto  
Pause Gourmande - pâtisserie et boulangerie

Café Distribution Solidaire  
Ô Jardins d'Eglantine - herboriste  
Côteaux du Tremblay - vignoble  
Comptonécologie

#### La Caravane du goût :

HORAIRE		THÈME
Samedi 27 sept	11h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00	Chacun sa pomme-sonnalité! Dégustation et transformation de diverses variétés de pommes... Un fruit qui a de la personnalité!
Dimanche 28 sept	11h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00	L'aventure des fromages Un fabuleux périple à la découverte des fromages d'ici!

#### Artisans/kiosques

Marcelle Brière - peinture et tissage  
Regroupement de partenaires pour de saines habitudes de vie de Coaticook  
Lucie Veilleux - joaillière  
Faux-Vitral Sabrina - faux-vitral

#### Activités :

Porte-ouverte de l'église et présentation de photos anciennes!  
Visite de la maison natale de l'ancien premier ministre et du magasin général  
Jeu de croquet

### Coupons de dégustation

On peut se procurer des coupons de dégustations aux comptoirs de vente sur chacune des destinations (1 coupon = 1 \$).

### Transport

Navettes, stationnements et accès gratuits (voir carte).

### Pratico-pratique

Apportez : argent comptant, sac école, glacière, bouteille d'eau... Il y a un guichet à la Caisse Desjardins au Village.

### Enfants à bord!

Les Comptonales, un événement pour toute la famille! Cinq coupons gratuits seront remis aux enfants de moins de 12 ans.

### Festin des Grâces

Réservez vos places pour le Festin des Grâces du dimanche 5 octobre. Un festin gastronomique cinq services concocté à partir de produits régionaux par huit chefs réputés des Cantons-de-l'Est. Tél. : 819 835-9463.

Fait à Compton!

Une invitation des

# Comptonales

## GRANDE FÊTE 100% COMPTON AU VILLAGE

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014 À 18 H  
À LA SALLE DU CAMPING DE COMPTON

CITOYENS ET FAMILLES SONT INVITÉS À CÉLÉBRER ENSEMBLE LE TEMPS DES RÉCOLTES  
REPAS COMMUNAUTAIRE, SOIRÉE DE DANSE ET MUSIQUE TRADITIONNELLE AVEC LE TRIO DES CANTONS

Tirages - Jeux - Animation  
Coût d'entrée : apportez un plat à partager (pot luck)  
Bar sur place (\$)

Un médaillon sera offert à chacun des participants à la Fête.  
Stationnement : église, rues avoisinantes ou mieux, venez à pied!

L'écho • septembre/octobre 2014

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

Toujours le bon choix! Québec

Compton BELDING-CORTICELLI

DESPRÉS-LAPORTE SUPERMARCHÉ IGA axion exp. COATICOOK

UPA COATICOOK ESTRIE COATICOOK Monsieur Guy Hardy Député de Saint-François

Parcs Canada Parks Canada

L'écolo-boutique Produits Valfré Inc. Député Jean Rousseau Club Lions de Compton Autobus G. Ashby COOP Compton

Municipalité de Barnston-Ouest Restaurant La Maison du Verger Cantine chez Wood Photographie : Lillimagine Monique Clément, recycologue

Médias

ICI RADIO-CANADA

Progrès de Coaticook CIGN

VIA LA GENCE

ASSURANCE

CHOISIR LE PRO POUR ÉCONOMISER GRO\$

PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE

Coaticook 819 849-9891 | Sherbrooke 819 821-2116

PROMUTUEL.CA

# SPÉCIAL DU BOSS!

De retour pour la grosse saison, avec de plus longues heures d'ouverture le weekend:

**SAMEDI de 8 h 30 à 16 h**  
**DIMANCHE de 11 h à 16 h**

Et beaucoup de spéciaux de fin de semaine!

## BRUNELLE électronique

10 Main O, Coaticook / 819-849-3608 / www.brunelle.tv

## Aidons nos jeunes comptonois à réussir leurs études! La conciliation études-travail : un aspect essentiel de la réussite scolaire

Dans la MRC de Coaticook, 21 % des étudiants décrochent avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification, ce qui provoque des effets dévastateurs pour notre région. Nous avons le plus faible taux de scolarité postsecondaire de l'Estrie avec 39,9 % (comparativement à 53,1 % au Québec). De plus, 75 % des décrocheurs garçons et 44 % des décrocheurs filles ont identifié le TRAVAIL comme une raison dans leur choix de décrocher.

- Lisette Proulx

Le travail pendant les études peut être un ATOUT pour la persévérance scolaire et le développement d'aptitudes diverses, mais pour ce faire il est impératif qu'on n'y consacre pas trop d'heures par semaine.

Selon des études récentes, les élèves du secondaire et les étudiants du collégial et de l'université travaillent plus que jamais. « Les étudiants québécois âgés de 15 à 24 ans détiennent le record canadien du plus grand nombre d'heures de travail rémunéré par semaine », nous informe madame Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études à l'Université de Sherbrooke et coprésidente de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ). La mise en place de mesures de gestion facilitant la conciliation études-travail est donc essentielle à la réussite éducative de nos étudiants.

### Partenaires pour la réussite scolaire

Depuis quelques années, plusieurs partenaires des milieux scolaires, socio-économiques et jeunesse de la MRC de Coaticook se sont mobilisés autour du programme Conciliation études-travail en vigueur dans toutes les MRC de l'Estrie. Ce sont plus de 520 employeurs dans 677 milieux de travail de la grande région estrienne qui offrent des conditions favorisant la persévérance scolaire et la réussite scolaire et près de 6 600 étudiants employés estriens bénéficient de ce programme.

### Des employeurs, étudiants et parents informés et outillés

Les étudiants ont besoin du soutien de toute la collectivité pour trouver l'équilibre entre les études, les loisirs et le travail. Voilà pourquoi les actions entreprises par le programme Conciliation études-travail touchent à la fois les employeurs, les étudiants et les parents.

Les principales actions envers les EMPLOYEURS consistent à les sensibiliser, les certifier et les soutenir dans l'application du Programme auprès de leurs étudiants employés. Il est également très important de reconnaître et de valoriser ces employeurs conciliants.

Au niveau des ÉTUDIANTS, des ateliers interactifs sont donnés en milieu scolaire pour les sensibiliser à l'importance d'un équilibre entre les études et le travail et pour les outiller dans leur gestion du temps. Un des buts de ces ateliers est de sensibiliser les jeunes à la belle ouverture de leurs employeurs tout en les responsabilisant quant aux raisons et aux moments pour faire des demandes (diminution des heures de travail pendant une semaine d'examen, congé lors de période de remise de travaux, etc.).

Rejoindre les PARENTS et promouvoir l'importance de leur rôle dans la persévérance scolaire de leur jeune est également vital pour la réussite du Programme.

C'est en obtenant l'engagement de tous ces acteurs que le programme Conciliation études-travail pourra favoriser la réussite éducative de notre jeune relève; contrer le décrochage scolaire et assurer la région d'une main-d'œuvre qualifiée pour le futur.



**Domaine Ives Hill**  
COMPTON  
*L'Évasion des sens*

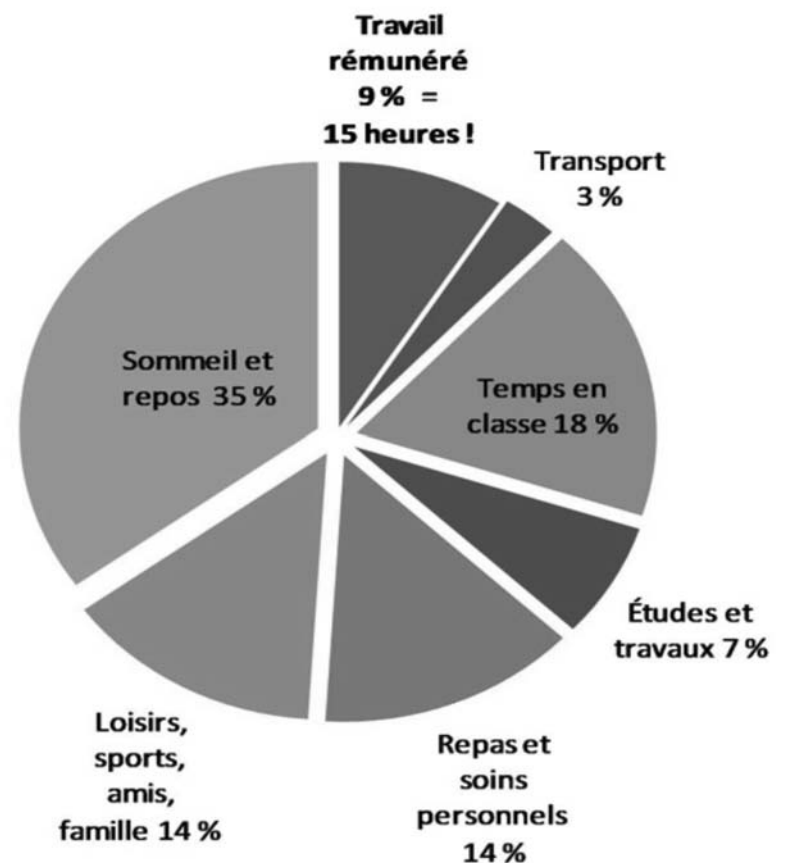
12 chemin Boyce (coin Ives Hill)  
Compton, J0B 1L0  
819 837-0301  
www.domaineiveshill.com

Notre boutique est ouverte les week-ends jusqu'à l'Action de Grâce de 11 h à 17 h.  
Ne manquez pas la Virée gourmande des Comptonales le 27 et 28 septembre.  
Plus d'une dizaine de producteurs et d'artisans seront présents sur place.

Dans la MRC de Coaticook, 21% des étudiants décrochent avant l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification.

À l'heure actuelle, 241 jeunes étudiants du secondaire et 180 jeunes étudiants au postsecondaire travaillent dans 37 milieux de travail certifiés « Employeur conciliant » dans la MRC de Coaticook dont la Coop Compton et le Verger Ferland à Compton.

### LA JOURNÉE D'UN ÉTUDIANT



**IL N'Y A QUE 24 HEURES DANS UNE JOURNÉE... CE QUI LAISSE À L'ÉTUDIANT EN MOYENNE 16 HEURES LIBRES PAR SEMAINE POUR UN TRAVAIL À TEMPS PARTIEL.**

### DEVENIR UN EMPLOYEUR CONCILIENT

Pour devenir un employeur conciliant CERTIFIÉ au programme Conciliation études-travail de la MRC de Coaticook, un employeur doit s'engager à respecter les critères suivants :

- Respecter les normes québécoises en matière d'embauche et de fréquentation scolaire;
- Allouer aux étudiants employés un horaire de travail favorisant leur réussite éducative, soit entre 10 et 15 heures par semaine, pour un maximum de 20 heures (ce critère concerne les étudiants qui sont aux études à temps complet);
- Prévoir un horaire de travail adapté lors des périodes d'examen, de remises de travaux ou de congés;
- Valoriser la poursuite des études et l'obtention d'un premier diplôme;
- Informer le personnel de la certification et des modalités du programme;
- S'assurer que les responsables des horaires respectent les critères de certification.

Plusieurs avantages sont offerts à l'employeur conciliant certifié dont une visibilité accrue, une reconnaissance publique, un système de réseautage ainsi qu'une rentabilité et une contribution au développement économique régional.

La certification vous intéresse? Contactez le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook au 819 849-0440.

C'est la rentrée!  
Priorise tes études!  
Adapte ton horaire de travail.

## Partenaire pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)



Le Projet PRÉE vous invite à vous joindre à son mouvement de sensibilisation dont le but est d'inciter les étudiants à adopter des stratégies visant à concilier leurs études et le travail. Participez au programme Conciliation études-travail en Estrie. 819 822-5540, poste 20225

### La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous, tous les jours!

Pour plus de détails concernant :

- Les avantages à devenir Employeur conciliant certifié
- Des trucs pour étudiant voulant mieux équilibrer le travail et les études
- La liste des employeurs certifiés dans notre région
- Et autres détails sur le programme Conciliation études-travail

Visitez le [www.jechoisismonemployeur.com/coaticook](http://www.jechoisismonemployeur.com/coaticook)



C'est la rentrée!  
Comme employeur conciliant,  
je priorise la réussite de  
mes étudiants employés.

C'est la rentrée!  
Comme parent,  
j'encourage mon jeune  
à garder un équilibre études-travail.



## Encan à la Ferme Groleau

### L'entreprise prend un nouveau virage

**Non! La ferme Groleau n'est pas en faillite et on n'a pas fini de voir la belle Diane nous parler de ses vaches canadiennes, de son cottage et de ses virées de distribution dans tout le Québec. Pis Jean-Noël va continuer à traire ses vaches... mais y'en aura moins.**  
- Lisette Proulx

Par contre, l'encan de jeudi dernier était bel et bien réel. Et les Holstein, petites et grandes, ainsi que le taureau sont partis meugler sur d'autres fermes. « L'encan d'aujourd'hui est le résultat d'une longue réflexion sur notre avenir », nous confie une Diane, tout aussi souriante et énergique que d'habitude.

C'est l'absence de relève et des démêlés avec Revenu Québec ayant causé de sérieux manques à gagner pour l'entreprise ont amené les Groleau à se départir de la majeure partie du troupeau ainsi que des silos et de certains équipements. « Mais nous demeurons une entreprise laitière biologique avec 16 employés et 30 vaches canadiennes, une usine de transformation et une entreprise de distribution florissante avec six camions sur la route. Nos 250 acres continueront à nourrir nos vaches en plus de cultiver des céréales bio pour consommation humaine ».

Des modifications importantes sont à venir dans les bâtiments. Les Canadiennes déménagent dans la petite étable derrière la grange. Celle-ci logera l'usine de transformation, la boutique et les réfrigérateurs tandis que bureau administratif quittera la maison pour s'installer dans l'édifice où se trouvait la boutique et l'atelier. Espérons que tout cela donnera la chance à Diane et Jean-Noël de souffler un peu. Ce qui est peu probable à bien y penser...



# Le Supermarché en région

## IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5  
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.

# TAXI W

819 821-0823

SERVICE BILINGUE  
LOCAL/LONGUE DISTANCE

- Aéroport
- Canada/États-Unis
- Déverrouillage de véhicule
- Tarif à forfait
- Taxi-Rando-Vélo
- Cool Taxi

Après des années d'inactivité et tant de rumeurs et de faux espoirs pour le King's Hall, Compton peut enfin pousser un soupir de soulagement. Oui, il est maintenant bel et bien vendu aux mains d'un groupe de promoteurs de la rive sud de Montréal qui caresse un projet monumental pour notre précieux bâtiment patrimonial.

-Lisette Proulx

Il aura fallu la confirmation officielle de la signature devant notaire à 11 h vendredi dernier pour que les gens d'ici et des environs commencent à croire à cette transaction. C'est dans un mélange d'optimisme et de scepticisme que les citoyens prennent connaissance de l'ampleur du projet de développement qui s'annonce au King's Hall – un concept résidentiel et hôtelier estimé à 85 M\$ qui en se réalisant, pourrait rapidement changer la face de notre municipalité.

La compagnie 9308-1990 Québec inc. qui s'est portée acquéreur de la propriété pour la somme de 925,000 \$ ne semble pas novice dans le domaine immobilier. Avec ses trente ans d'expérience dans le milieu de la construction, son président M. Roby Lefrançois compte à son actif l'édification d'un millier d'unités de logement et la rénovation de nombreux hôtels à divers endroits au Canada.

Il avoue cependant que son projet à Compton l'amène à explorer de nouvelles avenues, car c'est la première fois que son entreprise combinera un hôtel et des condominiums dans un même projet. « La triste histoire du King's Hall au cours des dernières années m'a poussé à trouver une solution. Bien que plusieurs entreprises aient voulu acheter ce bijou du patrimoine, leur projet tombait toujours à l'eau, car les investissements nécessaires pour le remettre sur pied défiaient tous les calculs de rentabilité. Il m'est alors apparu clairement que la seule façon d'y arriver était d'opter pour un développement immobilier. La vente d'unités dégagerait ainsi les revenus nécessaires à la restauration et la renaissance de l'hôtel. Ce dernier pourrait ensuite, à son tour, devenir rentable. Pour ce faire, ma compagnie s'est engagée dans son tout premier projet privé d'urbanisation à vie; une façon de faire qui nous amènerait à être propriétaires à part entière de toutes les infrastructures reliées au projet ».

#### Un village dans un village

Le concept élaboré par monsieur Lefrançois et ses associés vise la construction de 336 unités de condominiums regroupés dans une quarantaine d'édifices de trois et quatre étages répartis sur les 30 acres de la propriété. Trois types de condos sont prévus avec des prix allant de 230 000 \$ pour un trois chambres à coucher jusqu'à 440,000 \$ pour un espace de 2000 pi<sup>2</sup> avec penthouse offrant une vue sur la vallée de la Coaticook. Trois types de clientèle sont ciblés par les promoteurs : des couples de jeunes professionnels, des préretraités et des couples plus âgés ayant vendu leur maison.

C'est en utilisant l'expression « un village dans un village » que Roby Lefrançois explique son concept. « Nous

# Une nouvelle vie pour le King's Hall

## Une mutation pour Compton?

voulons créer un milieu de vie sain et agréable offrant aux résidents de l'ensemble résidentiel l'accès à une piscine extérieure, un court de tennis, une piste cyclable, des jeux d'eau, des secteurs boisés, des étangs et des aires de pique-nique. Trônant au cœur de ce complexe, le chaleureux bâtiment patrimonial du King's Hall compléterait les services offerts à l'extérieur par une piscine intérieure, un gymnase, une garderie, un dépanneur, un restaurant, une salle de spectacle de 500 places, quelques salles de réunion et une quarantaine de chambres d'hôtel. Tout cela en plein milieu de la campagne comptonoise avec tout ce qu'elle a de beau et de bon à offrir. Voilà la qualité de vie qu'on propose ».

#### Un plan par étapes

Pour concrétiser ce « village dans un village », les promoteurs ont prévu huit phases de construction sur une période de cinq ans. La première devrait débuter en avril 2015 par l'édification de 50 à 100 unités de condos dans la section du terrain longeant le chemin Moes River. Selon les responsables du projet, plusieurs d'entre eux seront déjà vendus au moment de première pelletée de terre.

Il faudra cependant attendre la troisième phase du projet pour que s'amorcent les travaux au King's Hall. Contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre d'un immeuble laissé sans chauffage depuis une dizaine d'années, la partie patrimoniale est restée en très bon état. Ce qui n'est pas le cas de la bâtisse en forme de croix qui lui est annexée, une construction qui, bien que plus récente, se trouve tellement détériorée qu'elle devra être démolie.

Les travaux de restauration prévus pour l'édifice principal comprennent entre autres la fenestration, la mise en place d'un toit en acier, la construction d'une nouvelle entrée principale, la modernisation des cuisines, plusieurs mises aux normes, l'aménagement des diverses salles et chambres et, bien sûr, de nombreuses améliorations d'ordre esthétique.

Afin de préserver et de mettre en valeur la richesse du patrimoine bâti dont ils sont maintenant propriétaires, Roby Lefrançois et son équipe font appel aux services de l'architecte estrien David Leslie. Reconnu pour son approche écologique et son respect des bâtiments patrimoniaux, on peut s'attendre à des plans de rénovation et de construction en harmonie avec la nature et le style du vieil édifice. On sait déjà que les promoteurs désirent favoriser la géothermie pour le chauffage et le bois comme principal matériau de construction.

#### Un défi pour la municipalité

L'annonce de la vente du King's Hall la semaine dernière ne fut pas une surprise pour les élus et les gestionnaires de l'hôtel de ville qui travaillaient d'arrache-pied sur le dossier depuis déjà plusieurs semaines.

Le premier plan d'ensemble présenté par le promoteur fut l'objet de nombreuses rencontres qui ont mené à des restrictions, des précisions et des modifications au projet afin de le rendre conforme aux règlements municipaux (voir article en page 7). Ces ajustements ont ouvert la voie aux élus pour l'adoption le 9 septembre dernier d'une résolution confirmant leur accord de principe au projet.

Le point qui demeure le plus délicat concerne la facture pour la mise à niveau des infrastructures d'égout et d'aqueduc qu'exigerait l'ajout précipité de 336 unités de logement dans le réseau, des coûts qu'elle ne peut ni ne veut assumer. « Nous avons mis beaucoup de temps et d'énergie à l'étude de ce projet, explique le maire Vanasse, car nous sommes conscients qu'il peut ouvrir la porte à un développement majeur pour Compton, mais nous restons prudents. Nous voulons éviter à tout prix qu'il devienne un poids lourd sur le compte de taxes des contribuables ».

Cette inquiétude sur le coût des infrastructures ne semble pas effrayer Roby Lefrançois. « Je pense qu'il sera assez simple de trouver un terrain d'entente avec la municipalité au regard de cette exigence car notre entreprise est prête à engager les sommes nécessaires à ces travaux. À mon avis, nous sommes très près de la solution ». Du même coup, le nouveau propriétaire du King's Hall a tenu à souligner l'excellente relation qui s'est développée avec les élus et le personnel municipal. « Nous avons trouvé très agréable et formateur de travailler avec des professionnels comme le directeur général Jacques Leblond et son équipe et nous sommes reconnaissants pour toute l'attention qu'ils ont donnée à notre projet ».

#### À nous d'y croire...

Une fois que les études en cours à la Municipalité seront faites, les ententes conclues et les modifications demandées par Compton inscrites au Programme particulier d'urbanisme, il est prévu que ce dernier soit présenté à nos citoyens pour consultation publique cet automne.

D'ici là, les conversations continueront d'aller bon train partout sur le territoire. D'un côté, on se réjouit de voir renaître ce King's Hall qu'on aime tant et il est difficile de ne pas rêver à tout ce que ce développement pourrait apporter à notre milieu. Comme le résume le maire Vanasse « au-delà de tout ce que la réouverture du King's Hall pourrait offrir à la communauté, dont une quarantaine d'emplois, si ce projet connaît le succès et crée la croissance démographique qu'il laisse envisager (presque que le double de la population actuelle du village), nous pourrions compter sur un nouvel apport de taxes. Cela nous permettrait d'offrir de bien meilleurs services tout en stimulant considérablement notre activité commerciale et notre qualité de vie à tous les niveaux. Ce serait une nouvelle ère pour Compton ».



Ceci dit, tout comme monsieur et madame tout le monde, notre premier magistrat se croise les doigts devant cette aventure, car au-delà de l'enthousiasme, une partie de nous trouve difficile à imaginer qu'un si grand nombre de condos puissent être vendus à Compton au cours des prochaines années. Bref, craignant la déception, on a peur d'y croire.

Optimiste et convaincu, Roby Lefrançois ne flanche pas devant les doutes qu'on peut lui exprimer. « Nous avons travaillé en silence depuis plusieurs mois afin de bien évaluer la faisabilité du projet à tous les niveaux. Grâce aux conseils et à l'encadrement d'architectes, d'ingénieurs civils et d'une firme spécialisée en stratégies d'urbanisation, nous avons réussi à monter un projet solide et structurant. De plus, une étude de marché confirme que nous avons le bassin nécessaire pour les ventes que nous prévoyons ».

L'homme d'affaires montréalais poursuit en affirmant que l'engouement pour les Laurentides est chose du passé et que les gens se tournent maintenant vers la bucolique campagne des Cantons-de-l'Est pour plusieurs raisons, dont l'absence de moustiques n'est pas la moindre... Il fait également mention du moratoire mettant un frein au développement de nouvelles infrastructures à Sherbrooke, une situation qui, couplée à la venue de la 410 aux portes de notre municipalité et à la qualité de vie de notre milieu, fait de Compton « une des meilleures places en Estrie pour investir dans ce type de projet axé sur un mode de vie ».

« Et pour vous rassurer davantage, poursuit-il, je peux vous confirmer que j'ai les reins assez solides pour bâtir le projet sans même avoir recours au financement. Et même plus... car nous avons un plan de développement qui va bien plus loin que la simple construction. Attendez de voir les spectacles que nous offrirons au public dans cette grande salle qui peut recevoir cinq cents personnes... Du monde, il va y en avoir à Compton, je vous le promets »!

En tout cas, que l'on soit convaincu, enthousiaste ou perplexe, on peut tous se réjouir d'avoir de quoi meubler nos discussions et nos rêves pour les mois à venir... Bonne jasette à vous tous!

**MURRAY LUCE**  
Reparation & Entretien



Équipement saisonnier  
(Transport Disponible)

339, rue Denis, Compton  
Cell.: 819-212-1868  
murrayluce@hotmail.com



**Daniel Parent**  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

451, rue Main ouest  
Coaticook (Québec)  
J1A 1P8

**819 849-4100**

**RÉGINALD BRANCHAUD**  
FNR

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée  
Regainage de cheminée existante en maçonnerie

(819) 835-9203

Entrepreneur spécialisé  
Conseiller membre APCCS  
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

**SERVICE RAPIDE TRAVAIL GARANTI**

**Luc Jacques SERVICE**

REPARATION D'APPAREILS  
MÉNAGERS DE TOUTES MARQUES  
(819) 849-0250 ou 821-0784



Service autorisé des compagnies

**Adrienne Houle**  
Avocate

289, Baldwin, bur. 4  
Coaticook (Québec)  
J1A 2A2

tél : 819 849-3103  
fax : 819 849-6019

**Gérin Custeau Francoeur**  
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies, Immeubles, Successions, Testaments, Mandats

Tél. : 819 849-4855  
Télec. : 819 849-9675

38, rue Child, bureau 110  
Coaticook (Québec)

**Construction Mario Inkel**  
Entrepreneur Général

Rénovation / Neuf  
Résidentiel / Commercial

31 chemin de Cookshire,  
Compton, Québec,  
J0B 1L0

Tél.: 819-835-0131  
Cell.: 819-349-6715  
Fax.: 819-835-5656

No RBQ : 8004-4852-92

## LE 2 NOVEMBRE, VOTEZ POUR L'AVENIR!

### Élections scolaires à la commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) : Président et commissaires

Lors du scrutin, les électeurs seront appelés à élire au suffrage universel treize (13) commissaires, dont un président. Un commissaire sera élu pour chacune des douze (12) circonscriptions de la commission scolaire. La description de ces circonscriptions\* est disponible sur le site Internet de la CSHC ([www.cshc.qc.ca](http://www.cshc.qc.ca)), dans la section « Élections scolaires ». Quant au président, il sera élu au suffrage universel et représentera la commission scolaire, mais ne représentera pas une circonscription en particulier, même s'il continue d'avoir le statut de commissaire. Le président et les commissaires seront élus pour un mandat de quatre (4) ans.

#### Commissaires-parents à la CSHC

Quatre représentants des parents (commissaires-parents) compléteront la composition du conseil des commissaires. Les membres du comité de parents désigneront les quatre (4) commissaires-parents.

- Un commissaire choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'enseignement primaire
- Un commissaire choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent de l'enseignement secondaire
- Un commissaire choisi parmi les parents d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)
- Un 4<sup>e</sup> commissaire-parent

Les commissaires-parents sont élus pour deux (2) ans.

#### Commissaires cooptés

À compter du 2 novembre 2014, la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) sera modifiée afin de permettre de faire accéder au conseil des commissaires des personnes dont les compétences ou les habiletés sont jugées complémentaires à celles des autres membres ou utiles à l'administration de la commission scolaire. Il s'agit des commissaires cooptés.

Cette nomination est facultative et relève du conseil des commissaires. Un maximum de deux commissaires cooptés peut être nommé par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires, après consultation des groupes les plus représentatifs des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail de la région. Cette nomination peut se faire à tout moment après l'élection du 2 novembre 2014.

#### Dates importantes de l'élection scolaire

DATES	ÉTAPES
1 <sup>er</sup> janvier 2014 au 2 novembre 2014	Demande d'autorisation (financement des candidats)
Au plus tard le 19 septembre 2014	Avis public d'élection = début de la période électorale
23 au 28 septembre 2014 à 17 h	Période de dépôt des candidatures
Au plus tard le 18 octobre 2014	Avis public du scrutin
Dimanche 26 octobre 2014	Vote par anticipation
Dimanche 2 novembre 2014	Jour du scrutin
7 novembre 2014	Proclamation des candidats élus
7 novembre 2014	Entrée en fonction des candidats élus
Au plus tard le 17 novembre 2014	Tenue de la première séance du conseil

#### Intéressé à devenir commissaire?

Les personnes intéressées à se porter candidat doivent remettre leur déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection entre le 23 et le 28 septembre 2014. On peut obtenir toute l'information nécessaire en consultant la section « scolaire » du site Internet du Directeur général des élections du Québec ([www.dgeq.qc.ca/francais/scolaire](http://www.dgeq.qc.ca/francais/scolaire)) et celui de la Commission scolaire des Hauts-Cantons ([www.cshc.qc.ca](http://www.cshc.qc.ca)).

\* L'école Louis St-Laurent de Compton fait partie de la circonscription numéro 03, qui comprend également l'école Liguré de Martinville et l'école de Sainte-Edwidge. Cette circonscription 03 est actuellement représentée par M. André Couture qui a fait part de son intention de se représenter pour un autre mandat.

## FEU DE JOIE MÉMORABLE!

« Trop souvent fruit de la méconnaissance ou pire, du mépris des règles de sécurité élémentaires, bon nombre de brûlures graves sont facilement évitables. On croit tout savoir et tout contrôler, mais la pensée magique n'offre, hélas, pas beaucoup de garantie contre l'accident bête et tragique. Les conseils de prévention suivants sont et seront donc toujours de mise. »<sup>1</sup>

- Patrick Lanctôt, TPI

Le retour de l'automne frappe à nos portes, beaucoup de citoyens en profiteront pour nettoyer leur propriété en brûlant les arbres morts, les feuilles et abattis divers. Procédez avec prudence et prévoyance. Le rapport publié en 2012 par le ministère de la Sécurité publique fait mention de 217 blessés dans des incendies et de 34 décès suite à un incendie.

Gardez les points suivants en tête lors de vos brûlages :

- Choisissez toujours un temps de l'année où c'est moins risqué, soit à l'automne ou juste après la feuillaison au printemps.
- Ne faites jamais un feu par grand vent de plus de 20 km/h ou quand le temps est chaud et sec.
- Restez à proximité du feu jusqu'à ce qu'il soit complètement éteint. Seule une personne de 18 ans et plus doit être responsable du feu, de son allumage jusqu'à son extinction.
- Ayez un tuyau d'arrosage, un extincteur et des outils à main près du feu pour l'éteindre.
- Évitez d'allumer votre feu près des bâtiments, des arbres ou de zones herbeuses, six (6) mètres de dégagement.
- Évitez de faire un feu lorsque vous êtes sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Gardez votre feu assez petit pour pouvoir le maîtriser : feu de camp un mètre de diamètre par un mètre de hauteur et dégagé de six (6) mètres du boisé et des bâtiments. Feu de déboisement et d'abattis : maximum de trois (3) mètres de diamètre par trois (3) mètres de hauteur avec un dégagement de 30 mètres du boisé et des bâtiments.
- Éteignez le feu complètement avant de quitter les lieux ou d'aller dormir. Ajoutez beaucoup d'eau et brassez les cendres afin de permettre la pénétration de l'eau. Le sable peut aussi être utilisé, mais non la terre noire.
- Ayez soin de vous procurer un permis de brûlage avant de commencer.



#### Peut-on brûler des déchets?

La réglementation municipale interdit le brûlage des résidus de végétaux tels que foin sec, paille, herbes, tas de bois, broussailles, branchages, arbres, arbustes ou plantes, terre légère ou terre noire, tronc d'arbre, abattis ou bois, sans permis. Des sanctions de 100 \$ pour une première offense et 200 \$ dans le cas d'une récidive sont prévues au règlement, en plus des frais.

En contrepartie, il n'est pas permis de brûler des déchets. Font partie des déchets les ordures ménagères, les matières résiduelles, les meubles, les contenants de matière dangereuse, les débris de constructions et plus. D'ailleurs, il est interdit par règlement provincial de brûler des déchets et la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit des sanctions variant de 2 000 \$ à 10 000 \$.

Ces déchets doivent être envoyés dans des centres de récupération tels la Ressourcerie des frontières, l'écocentre de la Régie des déchets solides et vos restants de peintures et d'huiles usés au garage municipal les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis de chaque mois et non à la caserne du service de sécurité incendie. Pour plus d'information, consultez le bottin des récupérateurs à la page suivante : [www.mrcdecoaticook.qc.ca/fr/matieres-residuelles/documents/Bottinrecupérateurs2014.pdf](http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/fr/matieres-residuelles/documents/Bottinrecupérateurs2014.pdf).

#### L'usage d'accélérateur, pourquoi pas?

Jamais d'accélérateur! Ne jamais utiliser d'accélérateur comme de l'essence pour allumer et pour entretenir un feu. L'usage d'accélérateur provoque des explosions, de fortes flammes, une augmentation rapide de la chaleur et augmente les chances de propagation de l'incendie au-delà du site. De plus, les chances de brûlures graves et de décès sont très importantes.

Ne jouez jamais avec le feu! Soyez prudents et vigilants!

<sup>1</sup> Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés

## Écho de la bibliothèque municipale

### OCTOBRE : LE MOIS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN ESTRIE

La tenue de cet évènement a pour objectif de promouvoir les bibliothèques publiques de l'Estrie. Un fait saillant de l'évènement est le concours « Visitez votre bibliothèque » qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2014. Nous vous invitons donc à visiter votre bibliothèque et ainsi participer au concours régional en remplissant le coupon de participation qui vous sera remis à l'accueil.

#### Prix à gagner :

**pour les jeunes (17 ans et moins) : 3 appareils photo numériques**

**pour les adultes : 3 liseuses électroniques**

**Le tirage aura lieu publiquement au Réseau Biblio de l'Estrie le vendredi 14 novembre prochain.**

#### Un conte pour l'Halloween

En octobre aussi, nous accueillerons un conteur pour l'Halloween. L'activité, pour les jeunes de 4 à 8 ans, se tiendra le 25 octobre 2014 à 10 h 30. Elle sera suivie d'un bricolage et d'une surprise à déguster. Après tout, c'est l'Halloween! Les enfants peuvent venir déguiser avec leur costume ou un accessoire du costume.

Il est nécessaire d'inscrire l'enfant à votre bibliothèque lors d'une visite ou tout simplement en téléphonant au 819 835-0404. Savoir le nombre d'enfants qui assistent au conte permet de préparer le matériel pour le bricolage afin que chaque enfant ait ce qu'il faut.



#### Quelques nouveautés à votre bibliothèque

1. *Fanette, Honneur et disgrâce, T. 7* de Suzanne Aubry
2. *Scandale des eaux folles, T. 1* de Marie-Bernadette-Dupuy
3. *Ce qui se passe dans la cave reste dans la cave, T.3* de la série *Malphas* de Patrick Senécal
4. *Le beau mystère* de Louise Penny
5. *L'agent Jean* d'Alex A. (bandes dessinées) série qui plaît particulièrement aux jeunes.
6. *Ceux qui tombent* de Michael Connelly et beaucoup beaucoup d'autres...

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bon MOIS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES EN ESTRIE et nous vous attendons nombreux.

-Lise Poirier, responsable

# Bon coup

Défi du seau d'eau glacée  
(Bucket Challenge)  
au Pub Le McIntosh

Les organisateurs ont su donner une touche originale à l'activité en remplaçant le seau d'eau par une pelle de tracteur remplie d'eau glacée.

Bravo à Marc Belleville pour avoir relevé le défi de porter le maillot rouge! Jamais Éric Groleau n'aura eu autant de plaisir à manier sa pelle de tracteur...



## Vieillir dans la joie et en bonne compagnie : bénévoles recherchés

Le Manoir de Chez-nous, résidence pour aînés, est à la recherche de bénévoles pour agrémenter les temps libres de ses résidents. Nous tenons à offrir des loisirs diversifiés pour que les journées soient les plus ensoleillées possible. Il suffit de très peu de temps dans une semaine pour faire une différence. Que ce soit par une activité physique, des jeux de société, de la lecture ou une simple conversation, votre présence apporterait assurément une vague d'amour.

Venez rencontrer nos aînés et visiter nos quelques appartements disponibles. Vous adorerez la belle énergie qui s'y dégage, ainsi que la bonne humeur des employés qui prennent grand soin des mémoires vivantes de notre société que sont nos gens du troisième âge.



Le Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance DIRA-Estrie et l'AQDR de Coaticook vous invitent à une

JOYEUSE RENCONTRE pour fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire!



Venez vous amuser avec Bertha et Basile... L'occasion fait le larron!

Jeu en équipe sur  
l'exploitation financière faite aux aînés

Rires garantis avec un sketch de la p'tite p'tite vie!

Le jeudi 19 octobre de 13 h à 16 h  
Hôtel de ville  
150, rue Child, Coaticook

Café et collation offerts sur place!

Réservez vos places au ☎ 819 346-0679

Plus de 25 personnes de Compton et des environs ont relevé le défi, incluant le maire Bernard Vanasse et le conseiller René Jubinville. Humour et camaraderie ont été au cœur de cette soirée qui a permis d'amasser la coquette somme de 1700 \$ pour la lutte contre la sclérose latérale amyotrophique (SLA). Bravo et félicitations à tous les participants!

**SICO**  
**CENTRE DE PEINTURE**  
**DANIEL LAROCHE enr.**  
Peinture • Clef • Matériel Artiste  
54, rue Main Ouest, Coaticook, Qc J1A 1P2  
**819 849-4410**

**Travaux forestiers**  
**Forestry works**  
Travaux forestiers  
Achat de coupes de bois franc  
Forestry works  
Purchaser of hardwood  
at the stump  
Soirs / evening  
**Denis Brouillard**  
819 835-5554  
819 823-6055

**MICHE CROCPOT**  
Mets cuisinés - Traiteur  
Repas • Pâtés • Desserts variés  
Conserves, etc  
19, chemin de la Station  
Compton JOB 1L0  
819 835-5785  
michecrocpot@yahoo.ca

**gilbert**  
INSPECTION  
**Miguel Gilbert, T.P.**  
Services professionnels en bâtiment  
Inspection-préachat-diagnostic  
moisissure-consultation  
Tél.: 819.835.9000  
www.inspecteur-batiment.com



**Ressourcerie**  
**des Frontières**  
177, rue Cutting,  
Coaticook, Qc  
Tél. : 819 804-1018

Résidence clé en main réalisée par :



**J.M. JEANSON LITEE**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RBQ : 8308-4194-57



Disponible dès maintenant

**MAISON À VENDRE**  
145, rue Massé - Compton

- Construction de qualité supérieure
- Terrain de 10 885 pi<sup>2</sup>
- Services d'aqueduc et d'égout
- Magnifique vue sur la vallée
- Garantie Abrisat de l'APCHQ

Tél. : 819-347-6098

info@jmjeanson.com

# Bons coups



## Belles d'autrefois

Malgré la température maussade du 17 août dernier, une trentaine de propriétaires ont sorti leurs magnifiques belles d'autrefois pour l'Exposition des voitures anciennes de Compton. Dès 7 h 40 arrivait fièrement le premier exposant, monsieur André Brault, au volant de sa Dodge 1948. Sur la photo, Michel Jodoin, un des organisateurs de l'événement, nous présente la superbe Lincoln Cosmopolitan 1951 appartenant à Gaston Chabot de Sherbrooke.

L'événement les Machines d'antan était également sur les lieux, attirant comme chaque année une foule d'amateurs et de collectionneurs.

Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles de ces deux événements!



## Un commerce de plus sur la rue principale

Félicitations pour le nouvel emplacement des bureaux administratifs de Couvreur CDP et Immobilier Dupont/Pagé sur la rue principale au village!

**CIGN FM 96,7**  
COATICOOK

**Écoutez COMPTON L'ÉTÉ**  
**Une émission branchée sur la campagne**  
Tous les mercredis de 7 h à 9 h  
sur les ondes du FM 96,7  
et en direct au [cignfm.ca](http://cignfm.ca)

Merci à nos partenaires : La Municipalité de Compton, La Coop Compton, Les Comptonales

## Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton J0B 1L0  
Horaire régulier : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.  
Tél. : 819 835-5584  
Télec. : 819 835-5750  
[muncompton@axion.ca](mailto:muncompton@axion.ca)  
Urgences : 9-1-1

**Collecte de l'ensemble des matières résiduelles : bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles**  
Voir [www.compton.ca](http://www.compton.ca)

### Permis obligatoires

- Licence de chiens : 15 \$.
- Enregistrement du système d'alarme.
- Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
- Permis de feu, de feu d'artifice, de feu de branches : obligatoire 365 jours pas année, sous peine d'amende, 819 835-5584.

### Travaux d'aménagement de cours d'eau et de coupe forestière

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC de Coaticook au 819 849-9166.

### Récupération de la peinture, des contenants de peinture aérosol et des huiles usées

Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent : les premier et troisième vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

### Centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, chemin Hatley, 819 835-5584  
La salle communautaire est ouverte du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h. Apportez vos jeux.  
Réservation ou location de salles.

### Bibliothèque municipale

29, chemin de Hatley 819 835-0404  
Ouvert les mardis de 16 h 30 à 19 h, les mercredis de 14 h à 19 h et les jeudis de 16 h 30 à 19 h.

### Boutique Lucille (Comptoir familial)

29, chemin de Hatley  
819 835-9898  
Nouvel horaire : mercredi et jeudi de 13 h à 19 h  
Votre comptoir est situé en face de la COOP Compton.

## Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits dans le bottin mensuel en dernière page de L'écho et reçoivent gratuitement une exemplaire du journal s'ils sont de l'extérieur de Compton.

Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

**Vous vivez à l'extérieur de Compton et désirez vous abonner à L'écho? Contactez le 819 835-0048 [echo@lilimagine.com](mailto:echo@lilimagine.com)**

Rédactrice en chef : Lisette Proulx

Rédaction : Lisette Proulx

Collaborateurs et collaboratrices du mois : Patrick Lanctôt, Jacques

Leblond, Lise Poirier

Infographie : Christian Simard

Photos : Lilimagine

Révision : Sara Favreau-Perreault, Michèle Lavoie



## Séances du conseil

Prochaine assemblée régulière du conseil : le mardi 14 octobre 2014 à 19 h 30

Heures d'ouverture du bureau municipal : **RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.**

## L'écho de Compton sur Facebook!

L'écho c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur la page Facebook de L'écho de Compton : [www.facebook.com/comptonecho](http://www.facebook.com/comptonecho)

La version Facebook de L'écho de Compton permet le partage dynamique des informations sur la vie municipale, commerciale, sociale et culturelle de notre milieu.



## Nos annonceurs

Acti-Bus	819 849-3024
Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Animalerie Chez Channel	819 849-7913
Bonichoix	819 835-5492
Brunelle Électronique	819 849-3608
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Clinique Synergie Santé	819 837-2013
Construction Mario Inkel	819 835-0131
COOP Compton, Unimat	819 835-5411
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Denis Brouillard achat de coupes de bois	819 835-5554
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
Député Jean Rousseau	819 347-2598
Domaine Ives Hill	819 837-0301
École Syghi Danse	819 835-0478
François Rodrigue, machineries agricoles	819 674-6656
Gérard Leblanc, courtier d'assurance	819 835-9511
Gérin-Custeau-Francoeur, notaires	819 849-4855
IGA Coaticook	819 849-6226
Inspection Miguel Gilbert	819 835-9000
La Belle Ancolie	819 835-9147
La méditation en toute simplicité	819 835-0119
Le Bocage, Auberge et restaurant	819 835-5653
Les entreprises Éric Groleau	819 574-7550
Les Vallons maraîchers	819 849-2652
Luc Jacques, réparation électroménagers	819 849-0250
JM Martineau, électricien	819 835-5773
J.M. Jeanson	819 347-6098
Miche Crocrot, traiteur	819 835-5785
Murray Luce, réparation petits moteurs	819 212-1868
Pavillon des Arts et de la Culture	819 849-6371
Promutuel Coaticook, assurance	819 849-9891
Réginald Branchaud, entr. de cheminées	819 835-9203
Service d'aide domestique	819 849-7716
Sico, Centre de peinture Daniel Laroche	819 849-4410
Station-service Daniel Boivin	819 835-5447
Taxi W	819 821-0823
Tommy Veilleux, déneigement, etc.	819 572-3806
Wood (Les Terrasses)	819 835-0060

Lisez L'écho en ligne [compton.ca/echo](http://compton.ca/echo) sous l'onglet Vivre à Compton



Vous souhaitez avoir des informations sur la vie à Compton ou sur les rendez-vous à ne pas manquer? Venez vous informer au [www.compton.ca](http://www.compton.ca)



**La Coop**  
Compton



*Une équipe dévouée pour vous servir*

# PROMOTION POUR LES MEMBRES!



Dorénavant, tous les membres de la Coop Compton bénéficieront d'un rabais de 10% le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois sur les articles de quincaillerie **SEULEMENT**, à prix régulier en inventaire.

## 10% de rabais

sur les poêles et fournaises à bois  
à prix régulier en inventaire  
jusqu'au 30 septembre 2014



**BESOIN DE PRODUITS PÉTROLIERS?**

Contactez votre représentant M. Richard Bilodeau au 819 820-4256  
et pour le propane Nathalie Provencher au 1-800-207-6642



Vos représentants agricoles Jason Morse, Gérald Boivin  
et Isabelle Guay, membres de l'équipe régionale de vente  
dirigée par Benoît Pharand pour mieux vous servir.

26, chemin Hatley, Compton  
Tél.: 819 835-5411 Téléc.: 819 835-5412  
courriel: [compton@scacompton.com](mailto:compton@scacompton.com)